

Compte-rendu

1^{er} réunion du GT avifaune du Comité de suivi technique du projet EFGL et de son raccordement

Jeudi 27 Janvier 2022 – à distance

Présents : Tiphaine Adell Legrand (PNR La Narbonnaise), Maryse Arditi (ECCLA), Thomas Bordron (LEFGL), Nicolas Courbin (CEFE-CNRS), Johanna Jordi (LEFGL), Samuel Lemièrre (LEFGL), Nicolas Peignet (LEFGL), Julien Robert (Syndicat mixte Rivage), Olivier Scher (CEN Occitanie).

Invités : Alexandra Gigou (Office Français de la Biodiversité), Florian Lecorps (Biotope), Guilhem Mollera (PNR La Narbonnaise),

Excusés : Grégory Agin (Parc naturel marin du golfe du Lion), Elodie Debize (Parc national de Port-Cros et Porquerolles)

1. Introduction

Début de la réunion à 15h30.

LEFGL remercie les participants, présente les invités et introduit la première réunion du GT avifaune du CST du projet EFGL.

2. Suivi SC13 : Suivi télémétrique des puffins yelkouan

Nicolas Courbin, en charge des suivis télémétriques des puffins, fait un point de l'avancement de ce suivi et notamment de la 1^{ère} année de suivi en préparation. Ce suivi est commun avec Eolmed.

- Difficulté en 2021 à capturer des Puffins en mer, malgré les nombreux essais :
 - o Les navires de pêche en attirent en nombre -> échanges prévus avec le CRPME pour potentiellement tenter un test de capture auprès d'un navire
 - o Alexandre Gigou propose au CNRS de faire le point avec Biotope qui a l'expérience du projet Migralion
- De manière à assurer la mise en œuvre de la mesure conformément à l'arrêté AE du projet EFGL, équipement de 20 individus de GPS GSM sur Port-Cros dans les 3 semaines qui viennent (avant couvaie). La capture se fera dans les terriers, de nuit

NB : depuis la réunion 13 puffins ont été équipés au terrier, les 7 balises restantes seront installées avant fin mai soit sur des oiseaux capturés en mer soit au terrier.

- Le REX du projet Ornit-EOF est intéressant : 20 Puffins de Scopoli ont été équipés au mois d'août 2021 -> l'équipement tient a priori toujours (à confirmer car les oiseaux sont en Afrique et on a globalement perdu leur trace). Les individus devraient être de retour dans un mois

3. Suivi SC 11 : état de référence (EDR) d'observation par bateau de l'avifaune, des mammifères marins et des tortues marines

Présentation effectuée par Florian Lecorps sur les 3 premiers mois de campagne

Les transects sont ajustés par rapport à l'état initial de l'EIE, avec l'ajout d'un parcours en sablier au niveau de l'emplacement des éoliennes pour l'étude de distribution à petite échelle en prévision d'une analyse comportementale (oiseau/flotteur), versus les transects linéaires qui visent plutôt une étude de distribution à grande échelle. La longueur du parcours est de 110 km à chaque sortie

Il est prévu un traitement conjoint des données de l'état initial de l'EIE et des données de l'EDR sans toutefois concaténer les données.

Les premiers résultats indiquent une forte variabilité à deux mois d'écart bien que la période biologique soit la même.

Les observations sont réalisées depuis un navire CTM avec plateforme, 5m à hauteur d'œil par 2 observateurs expérimentés, chacun de leur côté qui saisissent les observations sur tablette.

Le protocole est conforme aux recommandations méthodologiques nationales et européennes.

Les informations sur les animaux et les activités humaines sont également saisies.

Pour les oiseaux, précision sur les paramètres : en vol/posé, hauteur de vol, axe/bateau, distance, classe d'âge si possible...

Il en est de même pour les mammifères marins : précisions sur la présence d'individu isolé, en groupe, présence de jeunes, en recherche alimentaire ...

La méthode choisie est en « line transect », les observations sont faites sur une bande d'environ 300 m, ce qui est différent des « strip transect » car les observations allant au-delà de la bande de 300 m sont notées.

En complément, les oiseaux sont comptés selon la méthode des « snapshot » (obs. instantanées, stop des obs. sur l'horizon). Cette méthode consiste tous les 1000 m, à réaliser un scan à 360° pour tous les oiseaux en vol. Le traitement des données est spécifique, dédié aux oiseaux en vol.

Abondance : 500-1200 individus à chaque sortie, diversité > 10 espèces.

- Novembre : Goéland leucophaée majoritaire, Yelkouan fréquent
- Décembre : diversité spécifique plus faible (6 espèces), forte présence de chalutiers = Leucophaée majoritaire + 8 tursiops + apparition de la Tridactyle
- Janvier : 50 Tridactyle, qq Mouettes pygmées

Les jeux de données sont concaténés à l'issue d'une saison biologique.

Questions N. Courbin :

1/ Utilisez-vous des capteurs IR pour estimer la hauteur de vol ?

Non, Jumelles télémétriques pour se calibrer à chaque sortie et estimation visuelle uniquement par des observateurs aguerris.

2/ La présence de chalutiers peut influencer fortement sur la présence des espèces, est-il prévu des sorties en semaine et le WE pour s'en affranchir ?

Le personnel Biotope ne travaille pas le dimanche, mais les chalutiers ne sont pas présents à chaque sortie et leur présence est notée dans les observations. Les données liées à leur présence sont traitées via des cartes spécifiques.

3/ Est-il prévu une utilisation des données historiques type PELMED ?

Ce n'est pas prévu dans les traitements statistiques croisés mais il y sera fait référence dans le rapport (comparaison des densités).

Questions/remarques A. Gigou :

1/ Les données du parc naturel marin du golfe du Lion peuvent servir. Au printemps, les suivis mettent en évidence une présence forte de mouettes pygmées.

2/ Quelle application tablette est utilisée?

Application interne à biotope mais compatible pour un versement dans la base de données nationale.

3/ l'ONG Peuples de la Mer (PDLM) est associée, notamment l'embarquement en novembre de Serge Briez, son président. PDLM réalise des sorties d'observations par voiliers depuis mai 2021 (une trentaine de jours de mer ont déjà été réalisés à date), l'objectif est de travailler aussi avec leur jeu de données.

A. Gigou demande quel est le mode de saisie pour PDLM ? Obsenmer ? Le mode expert car plus de champs et de compartiments que dans le mode science participative.

EFGL : Oui Obsenmer, question à poser à Serge Briez.

NB : depuis cette discussion, EFGL a échangé avec Serge Briez. Deux outils sont utilisés :

- *Obsenmer, version expert, est utilisé (mais en mode caché pour ne pas donner d'indications sur la présence de telle ou telle espèce à des personnes mal intentionnées) pour renseigner la présence de MM, d'activités humaines...*
- *Faune-France est utilisée pour renseigner les observations d'avifaune.*

Les données sont ensuite fusionnées dans QGIS.

4. Mesure C2 et Suivis : Présentation par le CEN de la construction du premier îlot et premiers résultats des suivis

Mesure C2 : création de nouveaux sites de nidification pour les laro-limicoles patrimoniaux

Cette mesure est commune avec EolMed, elle vise les laro-limicoles patrimoniaux : mouettes, sternes, goélands.

Objectif : 1 îlot fonctionnel pour 2023 avant mise à l'eau des turbines, 4 autres îlots en 2024 pour chaque ferme.

Localement, il y a 75 sites occupés depuis 2015 sur les 149 sites historiques.

Bilan du diagnostic d'identification des sites potentiels :

Il y a un potentiel pour la création de 2-3 îlots naturels et de 2-3 radeaux sur le territoire hors Salin de La Palme et de Gruissan pour privilégier les secteurs gérés par des opérateurs publics sur du DPM.

Ce bilan montre qu'il semble aujourd'hui très difficile d'atteindre les 8 îlots demandés dans les arrêtés des 2 fermes pilotes. Le recours aux radeaux n'est pas dans l'air du temps car c'est une structure artificielle. Le CNLRL considère qu'il y a déjà assez d'îlots, et est plus favorable à la réhabilitation d'îlots non fonctionnels qu'à la création de nouveaux sites.

En 2021, le premier îlot a été construit. Cette intervention sur l'étang de La Palme a été une opportunité du fait de l'étang asséché sur une longue durée. Les travaux ont été portés par le PNR de la Narbonnaise et ont nécessité l'intervention d'une pelle mécanique. L'objectif est que cet îlot reste un point haut dans l'étang. Dans le passé, ce site était très attractif mais sa vulnérabilité aux variations de niveaux d'eau (crues/assèchements) donnait un faible taux de reproduction. Un îlot de 200m² a été créé à la côte du niveau moyen de l'étang, non noyé lors des épisodes de forte pluie de mer.

Un travail est en cours avec SM Rivage sur la commune de Barcarès pour création d'un second îlot d'ici au printemps 2022.

J. Robert (Rivage) : Où en sont les discussions avec la DREAL pour les îlots ? Faudra-t-il modifier l'arrêté ?

O.Scher : il faut démontrer que travailler autrement permet d'atteindre l'objectif général d'amélioration du cadre biologique pour les espèces visées.

EFGL : pas certain qu'une modification de l'arrêté soit nécessaire. Il faudra faire la demande à la DREAL et elle indiquera la marche à suivre, une simple validation de la modification pourrait peut-être être suffisante.

EFGL en profite pour faire savoir que Luis de Sousa est remplacée par Agnès Sansonetti au service Espèce protégées de la DREAL : demande déjà effectuée pour un RV, en attente d'un retour.

G. Mollera: considérant les difficultés qui apparaissent (pas de place pour îlots, radeaux pas souhaités par CNLRL), est-ce que la mesure visant à la mise en place d'îlots sera retenue en phase commerciale ?

O. Scher: sujet remonté lors du zonage, à réfléchir mais sera issu des résultats EFGL, trop tôt pour y répondre.

Une ré-évaluation de l'objectif de création de 8 îlots est nécessaire ; par exemple, il serait pertinent de réorienter les actions vers la restauration de sites existants non fonctionnels et d'assurer leur l'entretien actuellement défaillant par manque de financement pour amener du sable coquiller. Du côté des PO, il y a la demande de créer des radeaux (pour les sternes). Un autre axe d'évolution serait la mise en défens de sites exposés. Des discussions sont à venir avec la DREAL. Les participants du GT sont favorables à une telle demande auprès de la DREAL.

En complément, l'action de suivi des laro-limicoles sur le pourtour méditerranéen via le projet LARIMED, suite de LIFE+ ENVOL, contractualisé sur la période 2022-2025, avec un cofinancement des fermes pilote est lancé.

Suivi SC12 : suivi télémétrique des sternes caugek

Cette mesure est commune avec EolMed.

L'accord de capture a été obtenu auprès de CRPBO dans le cadre du projet Migralion. Les données intégreront le programme Migralion.

La méthode de capture est validée sur 6 sternes et 9 ont été baguées sur les colonies de Sète avant de marquer les 60 oiseaux.

La première analyse est menée par D. Grémillet (CNRS) qui suit le programme avec embauche post-doctorant après l'équipement des 60 oiseaux. N. Courbin se chargera des prochaines analyses.

Bilan des 6 sternes suivies en 2021 :

-5 à 6 sternes ont élevé 1 jeune.

-Mortalité sur 1 oiseau.

-2 oiseaux disparus, mortalité probable par prédation.

Questionnement sur le mode de fixation : par sac à dos et silicone ou téflon tressé. Le silicone semble trop fragile et est coupé facilement.

Un autre système d'attache est testé par Etienne Boncourt (CNRS), en Océanie, sur les sternes fuligineuses : wing loop (passe sous les ailes et non sous les pattes) + téflon plat de 2 mm. Si le retour d'expérience en Océanie n'est pas bon sur le téflon plat, alors l'équipement en Méditerranée sera en Silicone qui permet à priori de couvrir la saison de reproduction, qui est l'objectif de l'arrêté.

Le suivi GPS de 2021 montre que les oiseaux sont capables de faire 80 km en ligne droite jusqu'aux canyons, que les lagunes (Leucate) et les étangs (Thau) sont importants pour la population.

Objectif de l'arrêté : suivi sur 1 an avant mise en place de la ferme pilote, puis sur 2 ans avec mise en service.

2022 : 20 oiseaux peuvent être équipés. 2024-2025 pour les 2 années avec turbines.

Options :

- 10 en 2022 et 10 en 2023 ?
Oiseaux en reproduction de fin mai à début juillet. Il y aura de l'activité en mer en 2023 avec la pose des ancrs du projet EFGL (prévue à date en juin 2023), donc ce n'est pas une année complètement neutre. Est-ce une bonne idée de découper en 2 ?
- 20 individus équipés d'un coup en 2022 ?

Autre point : sur les balises commandées en 2021, une partie de celles qui ont été perdues peuvent donner lieu à un remplacement par des balises neuves, donc possible d'en faire plus lors d'une année de suivi. Décision à prendre fin février pour commander les balises à temps car tension sur le marché ; Migralion commande beaucoup de balises notamment. La balise qui a tenu le plus longtemps : 2 mois.

EFGL : Dans l'arrêté préfectoral, la prescription pour la mesure SC12 indique que le suivi doit être mené sur 3 années consécutives. On proposerait une pose sur l'année 2023, comme pour le suivi des puffins. On demanderait à la DREAL une année de suivi en 2022, 1 année blanche 2023 puis 2 années avec turbines (2024-2025), au lieu des 3 années consécutives demandées dans l'arrêté. Cette modification permettrait également de caler avec le suivi télémétrique des puffins.

M Arditi : y a-t-il des effets cumulés avec les travaux sur le port de PLN ?

O.Scher : pas de problème à priori, car la zone de reproduction est sur Sète, déconnectée de PLN, évitement alimentaire tout au plus. Pour les nicheurs de Sainte-Lucie, il y a de bons résultats depuis 2 ans donc pas de lien de cause à effet.

Remarque de A. Gigou : ok avec la proposition EFGL mais encore mieux d'en équiper quand même en 2023 avec les balises « gratuites ».

O.Scher : des équipements de sternes sont prévus dans Migralion, leur comportement est à comparer avec oiseaux de Camargue par ex. En 2023, il y aura des suivis de l'avifaune (autre que ceux financés par les fermes pilotes) en méditerranée, donc pas grave pour le suivi, le sujet est plus de rompre avec la notion de 3 années consécutives.

A. Gigou : est ce que des caugek seront équipées à l'embouchure du Têt dans Migralion ?

O. Scher : Non pas sur le Têt mais en Camargue et à Hyères.

Les membres du GT n'ont pas émis d'opposition à cette proposition. Le CEN, LEFGL et EolMed vont se rapprocher de la DREAL pour arbitrage.

5. Mesure C5 et suivis associés ; neutralisation des nuisibles (chats harets) des individus adultes de puffins, et suivis des populations de puffins et de leur prédateurs sur Porquerolles

Cette mesure est mutualisée avec EolMed et coordonnée par le PN de Port-Cros, qui ne pouvait être présent ce jour. Présentation par EFGL.

Les fiches protocoles de ces mesures ont été soumises quinze jours avant la réunion aux membres du GT. Elles n'ont pas soulevé de remarques.

Calendrier prévisionnel des premières années :

- 2022 : suivi des populations de puffins (SE7) et de chats (SE6) - mars à juillet
- 2023 et 2024 : campagne de neutralisation des chats (C5) – juin à décembre
- 2025 : nouveau suivi des populations de puffins (SE7) et de chats (SE6)

EFGL : Questionnement sur objectif de 80% de réduction des populations de chats harets sur l'île fixé dans l'arrêté car le PN Port-Cros n'est pas sûr de pouvoir atteindre cet objectif. Difficile d'estimer les effectifs et d'en capturer autant. De plus, une association s'occupe de les nourrir dans la nature, il faudra avoir une attention particulière sur la communication.

LEFGL propose de réaliser le suivi chats et puffins début 2023 ; ce qui permettrait une estimation de la population quelques mois seulement avant la campagne de capture mi 2023 .

O. Scher: propose de doubler les suivis 2022 et 2023 pour atteindre l'objectif car la capture de chats est difficile.

LEFGL précise que ça a été discuté avec le PN Port-Cros et EolMed. C'est envisageable dès lors que ça n'entraîne pas d'augmentation du budget prévu.

N. Courbin : indique que la variabilité inter-saisonnière peut être supérieure à la variabilité annuelle. Il demande également pourquoi l'objectif a été fixé à 80% ?

EFGL : on ne sait pas, chiffre ferme a priori, sans que la justification ait été précisée par la DREAL.

A. Gigou : indique qu'une option serait la stérilisation et remise sur les îles

EFGL : n'a pas compris ça des échanges avec le PN Port-Cros, même si en effet cette idée a été abordée. Cette option aurait un effet à long terme certes mais la prédation serait toujours aussi forte à court terme.

M. Arditi : demande si on connaît l'association qui nourrit les chats ? Ces associations mènent en général des actions de stérilisation des chats. Est-ce le cas sur l'île ?

Sujet délicat. Une démarche de ce type à La Réunion dans le cadre du LIFE Pétrel a entraîné une levée de boucliers.

EFGL : ne sait pas si l'association stérilise les chats.

LEFGL et EolMed sont en attente du retour du PN Port-Cros quant à la finalisation de la convention entérinant la mise en œuvre de ces suivis. En parallèle, les fiches protocoles vont être soumises à la DREAL pour validation avant mise en œuvre des suivis SE6 et SE7 au mois de mars.

6. Autres points d'information et conclusion

EFGL précise qu'une consultation est en cours auprès de fournisseurs pour la fourniture d'un radar avifaune (mesure SC18) et de caméras avifaune sur les flotteurs (mesure SC10).

A.Gigou : est-il possible de participer au choix du prestataire pour le radar ? ça a été fait pour Migralion.

EFGL : on va synthétiser un retour. Possible de récupérer le REX Migralion ?

LEFGL précise également que la DREAL lui a proposé, comme à EolMed, de mutualiser certaines réunions de travail ou certains échanges en lien avec les Comités de suivi des deux projets. Les échanges vont en effet concerner les mêmes problématiques, des protocoles similaires et des membres communs. Les membres du GT confirment leur intérêt pour une telle démarche. EFGL va se rapprocher du projet EolMed pour s'organiser en ce sens à l'avenir.

Fin de la réunion à 17h30.